



Petites Plumes Ecoresponsables d'Orléans presented by VICTOR

Gymnase Barthélemy

Samedi 24 et Dimanche 25 Avril 2027

Règlement particulier

Le tournoi se déroulera selon les règles officielles de la FFBaD et le Règlement Général des Compétitions. Il sera ouvert pour les classements allant de NC à N1.

1 - LICENCES

- 1.1 - Les joueurs devront être préalablement licenciés avant toute inscription à la compétition.
- 1.2 - Le tournoi est ouvert aux joueurs minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans de toutes les ligues françaises.
- 1.3 - Tout joueur non à jour de sa licence le jour du Tirage au Sort sera exclu du tournoi

2 - TABLEAUX

- 2.1 - Le tournoi se jouera par séries.
- 2.2 - Le nombre d'inscrits est limité à 400 joueurs sur l'ensemble de la compétition.
- 2.3 - Les tableaux de double dame et double homme se joueront en intégralité le samedi. Les tableaux de double mixte se dérouleront en intégralité le dimanche.
- 2.4 - Tous les tableaux se joueront en poule puis en élimination directe, avec si possible deux sortants par poule.
- 2.5 – Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé (règle du +1000), y compris entre partenaires. Au-delà de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.
- 2.6 - Les joueurs peuvent s'inscrire avec X sans assurance de se voir attribuer un partenaire.

Page 1



Siège social : CLTO BADMINTON – 1 boulevard de Québec – 45000 ORLÉANS
Contact : Mathilde BROCHARD - Tél : 06 51 30 61 76 - Courriel : tournois@cltobadminton.fr



2.7 - Le classement qui fera foi pour le tournoi sera le classement CPPH en date du 15 avril 2027.

2.9 - Les organisateurs se réservent le droit de regrouper voire d'annuler certaines séries si le nombre d'inscrits est insuffisant.

2.10 - Si un(e) joueu(se) ou paire déclare forfait, le comité d'organisation est libre de remplacer la personne ou la paire WO (en double, soit remplacement partiel avec l'aval du joueur rescapé, soit total)

2.10 - La compétition a lieu sur 2 gymnases mais 1 seul complexe : 11 rue Jeanne Jugan 45000 Orléans

3 - INSCRIPTIONS

3.1 - Les inscriptions s'effectuent du 1er Novembre à 12h au 1er Avril 2027. Le Comité d'Organisation se donne le droit de fermer les inscriptions plus tôt en cas de fortes affluences.

3.2 - Le paiement sera à effectuer directement sur Badnet.

3.3 - L'inscription sera prise en compte lorsque l'inscription sur Badnet sera réalisée (et que la paire complète soit inscrite).

3.4 - Les frais d'engagement s'élèvent à 18 € pour un tableau et 23 € pour 2 tableaux.

3.5 - Les organisateurs se donnent la possibilité de refuser des inscriptions si celles-ci sont incomplètes ou si la date limite de réception des inscriptions est dépassée.

3.6 - Le club se réserve le droit de fermer les inscriptions plus tôt en cas d'affluence.

4 - VOLANTS

4.1 - Les volants sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige, le volant officiel, en vente dans la salle, devra être utilisé.

4.2 - Le volant officiel pour le tournoi est le Victor Master Ace.

4.3 - Le test des volants se fera à l'arrivée sur le terrain.

4.4 - Tout volant touchant une infrastructure des gymnases ou des objets suspendus (câbles, paniers de basket, rideau...) sera compté let une fois au service puis faute en jeu. Cette règle pourra être adaptée par le Juge-Arbitre le jour de la compétition suivant les remarques constatées. Ces règles seront également affichées au sein des gymnases.



5 - JUGE ARBITRAGE, ARBITRAGE et GEO

5.1 - Le Juge-Arbitre principal du tournoi est Pascal NOUZERAN. Il sera épaulé par Laurent THORIN.

5.2 - Le GEO de la compétition sera Elodie RICAUD.

5.3 - Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage ou arbitrage. En cas de litige, les joueurs pourront faire appel au Juge-Arbitre à tout moment du tournoi, qui désignera si possible un arbitre présent dans la salle s'il y en a. A savoir que les finales pourraient être arbitrées.

5.4 - Les matchs se déroulent en deux sets gagnants de 15 points.

6 - FORFAITS

6.1 - Le **tirage au sort aura lieu le 16 Avril 2027**. Tout forfait annoncé après cette date et jusqu'à la fin du tournoi devra être justifié par l'envoi d'un justificatif au CLTO Badminton (tournois@cltobadminton.fr) et auprès du Juge-Arbitre ; à l'issue, dans les 5 jours, envoi impératif à la ligue de badminton CVL (secretariat@badmintoncvl.fr) + copie au CLTO Badminton (tournois@cltobadminton.fr)

6.2 - Seuls les forfaits justifiés seront remboursés après validation du Juge Arbitre.

6.3 - Les éventuels forfaits non justifiés sont passibles de sanctions prévues par le Règlement des Forfaits qui se trouve dans le Guide du Badminton.

7 - PRODUITS DOPANTS

7.1 - Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son 1er match du tournoi.

7.2 - L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibé. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).

8 - CONDITIONS PARTICULIERES



8.1 - Le planning horaire est donné à titre indicatif. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra le signaler en priorité au Juge-Arbitre dont il attendra d'obtenir l'accord, puis dans un deuxième temps à la table de marque. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé.

8.2 - Le temps de repos entre deux matchs sera de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des joueurs intéressés. Le Juge-Arbitre peut accorder un temps de repos plus long si cela lui paraît souhaitable.

8.3 - Les joueurs seront appelés à la chambre d'appel, située dans la même salle que la table de marque.

8.4 - Le temps de préparation autorisé sur le terrain sera de 3 min à partir de l'annonce du match par la table de marque. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 min pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.

8.5 - Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autres.

8.6 - Les joueurs participants acceptent d'être pris en photo et vidéo à des fins promotionnelles pour le club organisateur.

8.7- Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.

8.8 - Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs. Un registre devra être signé par les référents à leur l'arrivée du gymnase lors du pointage.

8.9 - Une tenue de badminton conforme au règlement fédéral est exigée sur les terrains.

9.1 - Dès la fin des matchs, les scores devront être saisis sur les tablettes mise à disposition aux tables de marque. Merci de bien vérifier vos scores.

9.2 - Il est interdit de fumer et/ou vapoter dans la salle ainsi qu'aux abords proches.